

Le Concours Inédit du Meilleur Petit Déjeuner & Brunch De France : Hommage au lauréat et lancement de la nouvelle édition 2023

Remise Officielle du Prix au Restaurant Le Marché à Cahors, lauréat 2021 & 2022 :

Ce vendredi 17 février, **Nathalie Grenet, présidente de la Fédération des Tables & Auberges de France a remis à Marc Bozzatto la plaque officielle du lauréat du concours 2021 & 2022 du Meilleur Petit Déjeuner & Brunch de France.** Gagnant du concours dans la catégorie Professionnelle durant deux années consécutives, il pourra ainsi afficher cette enseigne devant son établissement « Le Marché », 27 place Chapou à Cahors.

Le chef a précisé que « Le Brunch du concours a été préparé avec beaucoup d'échange et de partage comme on le fait au restaurant... » il ajoute aussi que « Le restaurateur n'est pas voué à faire à manger que le midi ou que le soir, il y a un réel potentiel sur le petit déjeuner & Brunch : Le Bien Manger dès le matin.. »

C'est dans cet esprit que depuis moins d'un mois, le restaurant a ouvert une boutique de plats à emporter, desserts et pâtisseries.

Une nouvelle thématique 2023 haute en couleurs et en variétés !

Que Celui qui n'a jamais entendu le fameux slogan « Manger 5 fruits & légumes par jour » se manifeste ! Consommer des fruits et légumes de saison en fonction de l'année est bénéfique pour le bien-être dans l'assiette et pour la planète. C'est, inspirée par cette recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé reprise depuis 2001 par le PNNS (le Plan National Nutrition Santé) que la Fédération des Tables & Auberges de France propose cette **thématique des « Fruits & légumes frais crus ou cuits »** Les candidats pourront laisser leur créativité s'exprimer lors du prochain concours qui aura lieu le **mercredi 29 Novembre 2023 à l'Ecole de Paris des Métiers de la Table.**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 juin inclus !

Hôteliers, chefs cuisiniers, Grand public, professionnels des métiers de bouche, centre de formation ou lycée professionnel, tous ces amoureux de la gastronomie ont la possibilité de candidater pour participer au concours original ouvert à tous !

Dans la catégorie des meilleurs Petits déjeuners et Brunch «Grand Public» et «Professionnels», les gagnants recevront un chèque de 2000 Euros chacun et un chèque de 1000 Euros sera remis au deuxième. Tous seront départagés par un jury de professionnels composés de M.O.F et de chefs prestigieux sous la présidence du **chef Olivier BELLIN** et du parrainage du Président de Rungis **Stéphane LAYANI**.

Les participants dans les autres catégories se verront attribuer des bons cadeaux Tables & Auberges et des magnifiques lots et chèques cadeaux des partenaires.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables jusqu'au 30 juin inclus :

sur <https://www.tables-auberges.com> dans la rubrique du concours du Meilleur Petit Déjeuner ou sur demande à contact@tables-auberges.com.

